

MASTER 1 ARTS DE LA SCÈNE ET DU SPECTACLE VIVANT - ACCOMPAGNER LA CRÉATION

· MASTER 1 ARTS DE LA SCÈNE ET DU SPECTACLE VIVANT - ACCOMPAGNER LA CRÉATION

Le master mention « Arts de la scène et du spectacle vivant » a pour vocation d'approfondir les savoirs fondamentaux (historiques, esthétiques, dramaturgiques, économiques, juridiques et sociologiques) propres à la recherche en arts du spectacle,

Présentation

Le master mention « Arts de la scène et du spectacle vivant » a pour vocation d'approfondir les savoirs fondamentaux (historiques, esthétiques, dramaturgiques, économiques, juridiques et sociologiques) propres à la recherche en arts du spectacle, et d'acquérir des outils professionnels applicables au monde de l'accompagnement de la création et aux pratiques dramaturgiques en théâtre et danse.

Le master a pour vocation de développer les capacités suivantes :

- Communiquer et développer une argumentation écrite et orale autour de la création théâtrale et chorégraphique contemporaine, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère.
- Mobiliser et actualiser ses connaissances pour identifier et poser une problématique sur la création vivante.
- Circonscrire un objet de recherche et adopter la méthodologie appropriée dans le domaine des arts de la scène. Apprendre à maîtriser les outils méthodologiques et professionnels essentiels nécessaires à l'exercice des métiers correspondants : mémoire et note de synthèse, article, entretien (conduite et retranscription), dossier pédagogique et dossier dramaturgique, écriture critique et dramatique.
- Comprendre les circuits de création dans le spectacle vivant et développer la réactivité en situation d'incertitude.
- Concevoir, organiser, réaliser, évaluer un événement associé à la création en arts de la scène dans un cadre collaboratif et en assumer les responsabilités. S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux.
- Capacité à enseigner le théâtre ou la danse d'un point de vue théorique, historique, et à encadrer les actions de sensibilisation artistique.

Articulé en deux parcours, Accompagner la création et Dramaturgies, le master privilégie deux axes forts :

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Porte des Alpes (PDA)

Public

Public ciblé

Le parcours Accompagner la création du master est ouvert aux étudiants ayant obtenu une licence d'Arts du spectacle à Lyon 2.

Durée de la formation

500

Responsable(s) de la formation

[Claudia PALAZZOLO](#)

Contact secrétariat

[Rosa DA SILVA](#)

Tél : 04 78 77 26 45

Coût de la formation

Droits d'inscription 2020 /2021 en Master 243 euros + [Contribution Vie Étudiante et de Campus \(CVEC\)](#) 92 euros.

- Une dimension tournée vers la recherche, assurée d'un point de vue théorique par les cours, conférences, séminaires, ateliers de recherche et rencontres, et d'un point de vue pratique par des ateliers permettant d'effectuer une recherche en acte depuis la scène.
- Une dimension de professionnalisation, avec une forte ouverture sur le monde culturel et artistique et sur ses différents métiers. Cette dimension est adossée à des cours, des classes à projet, des projets culturels encadrés, et surtout des stages, le tout en lien avec des structures artistiques (de gestion et de création) partenaires.

Spécificités

Stage optionnel Durée : 4 mois minimum Date de début : à partir de janvier

Candidature

Modalités de candidature

Suite à la publication de la loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016, l'admission en master 1ère année est subordonnée au succès de l'examen d'un dossier de candidature suivi le cas échéant d'un entretien et/ou d'épreuves écrites. Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes : formulaire de candidature, lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes et relevés de notes des études supérieures en France ou à l'étranger. Pour certaines mentions de master, des pièces complémentaires peuvent être exigées. Les dates limites de dépôt des dossiers de candidature sont fixées chaque année universitaire et font l'objet d'une publication sur le site internet de l'université Lyon 2.

Pour les étudiant.es non inscrits à l'Université Lyon 2 et les étudiants de notre Université souhaitant changer d'orientation, les candidatures sont à déposer sur la plateforme [eCandidat](#)

Inscription des étudiant.es internationaux.ales

Candidat.es de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse

Inscription en L2, L3, M1, M2 ou doctorat : dossier de "Demande d'accès" (téléchargeable courant mai sur le site des composantes ou via [eCandidat](#)).

Étudiant.es non européen.nes

Inscription en L2, L3, M1, M2, Doctorat :

- Vous résidez dans un pays équipé de Campus France : la procédure CEF /Campus France est en ligne sur le site Campus France de votre pays
- Vous résidez en France ou dans un pays non équipé de Campus France : vous devez déposer un dossier "Demande d'Accès" (téléchargeable courant mai sur le site des composantes ou via [eCandidat](#))